

Taxe d'apprentissage 2022

Soutenez l'**IME Charles Perdrizet - Giromagny (90)**

Bordereau de versement libératoire, 13% de la taxe d'apprentissage.

A payer à partir du 1^{er} janvier 2022, et au plus tard le 31 mai 2022.

Votre entreprise

Raison sociale

Siret Effectifs salariés

Adresse

CP Ville

Votre contact

Nom Prénom

Fonction Téléphone

Email

Votre entité gestionnaire ou cabinet comptable :

*A renseigner s'il gère vos déclarations pour lui adresser le reçu libératoire de votre versement.
Sinon, il sera adressé au contact de votre entreprise*

Raison sociale

Adresse

CP Ville

Nom Prénom

Téléphone Email

Règlement

► Par chèque, à l'ordre et à l'attention de :

Institut Perdrizet,

Service comptabilité

17 rue du Rosemont

90200 Giromagny

► Par virement bancaire à **l'IME Perdrizet**,
intitulé « TA22 - "Nom de la société" »

Numéro IBAN

| FR76 | 3008 | 7332 | 8100 | 0128 | 9640 | 109 |

Code BIC

| CMCIFRPP |